



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 69897

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner attire l'attention de M. le Premier ministre sur les augmentations de salaire et de primes pratiquées dans les cabinets ministériels. En effet, si les mesures de restriction budgétaire se multiplient chaque jour et touchent directement et durement nos concitoyens, elles ne semblent pas concerner les salariés des cabinets ministériels. C'est ce qui ressort en tout cas des propos du député René Dosière, qui juge ces augmentations « choquantes », dans une période où ces mêmes personnes demandent aux français des efforts et d'importantes économies. En effet, sous votre Gouvernement, les rémunérations ont crû de 7,1 % par rapport à celui de votre prédécesseur et même de 8 % dans votre propre cabinet. En outre les « indemnités de sujétion » ont, elles, augmenté de 4,3 %. Ces augmentations de rémunérations choquent à juste titre les salariés et les retraités, dont les salaires et les pensions stagnent depuis de nombreuses années. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire part de la position du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69897

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9691

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)